

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
ET DU
JARDIN DES PLANTES

SIÈGE SOCIAL : 57, Rue Cuvier - Paris - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE TRÉSORIER
GEORGES MASSON
Editeur
120, Boul. St-Germain, Paris

Paris, le 12 Novembre 1958.

Monsieur le Professeur Roger HEIM
Directeur du
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
PARIS

Monsieur et cher Directeur,

Je vous écris à la demande des Membres du Conseil de la Société des Amis du Muséum, qui se sont réunis le 7 Novembre dernier.

Au cours de cette séance le Conseil, qui ne s'était pas réuni depuis de longs mois, a fait le tour des questions qui peuvent intéresser notre Société.

Entre autres, la question de "Sciences et Nature" a été évoquée. Tout le monde a été d'accord pour louer cette très belle Revue, tant par le fond que par la forme et pour se féliciter de la collaboration qui a été instaurée depuis quelques années entre elle et notre Société.

Mais il a été signalé que les Rapports de la Société et de la Revue ne sont codifiés nulle part et qu'ils ne reposent que sur les conversations verbales qui ont eu lieu entre Monsieur DUVAU, maintenant décedé, et l'éditeur de la revue de l'époque de sa fondation qui n'est plus l'éditeur actuel.

Il en résulte qu'il n'existe donc actuellement aucune trace, ni écrite, ni verbale des conventions entre les deux organismes.

.../

24 Décembre 1958

Monsieur MANOURY
12 bis, Place Henri Bergson
PARIS - 8°

Monsieur,

En accord avec la Direction du Muséum, et pour des raisons purement juridiques, nous avons décidé de modifier un peu le libellé concernant notre Société.

Nous voudrez donc bien porter sur la revue "SCIENCE ET NATURE" la mention :

REVUE DE LA SOCIETE DES AMIS DU MUSEUM
publiée sous le patronage et avec le concours du
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général

G. ARD

Paris le 2 Janvier 1959

C O P I E

Le Professeur Roger HEIM
Directeur du Muséum National d'Histoire
Naturelle

à Monsieur Georges MASSON
Trésorier de la Société des Amis du
Muséum
120, Boulevard Saint-Germain
PARIS VI°

Cher Monsieur,

Je m'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du mois de Novembre relative aux accords à préciser entre la Société des Amis du Muséum et la Revue Science et Nature, mais les observations qu'elle contenait soulevaient quelques points de droit sur lesquels je désirais connaître l'opinion d'un spécialiste avant de la prononcer moi-même. Or, je n'ai pu avoir que tout récemment un entretien à ce propos avec l'avocat du Muséum.

De l'avis de ce dernier, le sous-titre de Science et Nature pourrait être ainsi modifié: "Revue de la Société des Amis du Muséum", et le fait que la revue est éditée sous l'entière responsabilité de son éditeur spécifié par écrit. Je pense que cette façon de procéder, qui garantirait l'indépendance financière de la Société des Amis du Muséum vis-à-vis de la revue Science et Nature aux yeux des tiers, serait de nature à satisfaire les deux parties.

Placer la Revue sous le patronage de la Société, comme l'a suggéré le Conseil, ne me paraît pas en effet opportun puisqu'elle est déjà sous celui du Muséum et, d'autre part, ne correspond plus à l'esprit initial dans lequel M. Duvau avait accepté une collaboration toute empreinte de la cordialité jamais démentie entre notre bien-être et la Société dont il guidait alors l'administration. Je doute pas, du fait même de votre présence au sein du Conseil, de la persistance de cette cordialité dans nos relations, et je suis persuadé qu'elle trouvera dans le choix d'une juste formule pour Science et Nature une raison nouvelle de s'affirmer.

Si vous êtes d'accord sur les termes de cette proposition, vous pourriez prendre contact avec M. Manoury, déjà avisé par mes soins, afin d'arrêter les mesures nécessaires et également sanctionner par des documents écrits, évidemment indispensables, les rapports entre la Société et la Revue. De toute façon, je vous serais obligé de bien vouloir me tenir au courant de la suite réservée à cette question.

Avec mes remerciements pour votre aimable intervention, veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE TRÉSORIER
Georges MASSON
Éditeur
120, Bd St-Germain

Paris le 27 Janvier 1959

Monsieur MAFOURY
Éditeur de " SCIENCE et NATURE

12 bis, Place Henri-Bergson
PARIS

C O P I E

Monsieur,

Je vous écris en qualité de Trésorier de la Société des
Amis du Muséum.

Lors de la dernière séance du Conseil de la Société, la
question de "SCIENCE et NATURE" a été évoquée. Tout le monde a
été d'accord pour louer cette belle Revue, tant par le fond que
par la forme et pour se féliciter de la collaboration qui a été
instaurée depuis quelques années entre elle et notre Société.

Mais il a été signalé que les rapports de la Société de
la Revue ne sont codifiés nulle part et qu'ils ne reposent que
sur les conversations verbales qui ont eu lieu entre Monsieur
LUVU, maintenant décédé, et l'éditeur de la revue de l'époque
de sa fondation que vous avez remplacé.

Il en résulte qu'il n'existe donc actuellement aucune
trace, ni écrite, ni verbale des conventions entre les deux
organismes.

Il est apparu au Conseil qu'il serait désirable qu'un
échange de lettres intervienne entre la Société et l'Éditeur de
la Revue pour codifier ces rapports.

En particulier, la Société n'est pas responsable des dif-
ficultés commerciales que la Revue pourrait éventuellement rencon-
trer.

Il serait donc désirable que cela figure sur un document
pour éviter que des tiers ne puissent prétendre le contraire.

Il a semblé également au conseil que la mention portée
sur la page de la Revue "Revue officielle de la Société des Amis
du Muséum" d'une part ne correspond pas exactement à la réalité;
et d'autre part risque d'engager commercialement la Société en
cas de difficulté.

Après un échange de correspondance avec Mr le Pr. Roger
HEIM, Directeur du Muséum; il a été décidé que le sous-titre de
SCIENCE et NATURE serait ainsi modifié : "Revue de la Société des

.... / ...

(2)

"amis du Muséum". Nous pensons d'ailleurs qu'il vous en a déjà avisé lui-même.

D'autre part, en ce qui concerne les rapports du Journal et de la Société, il me semble qu'un échange de lettres suffirait et, dans cet esprit, je vous envoie ci-joint un projet de convention. Dites-moi s'il vous paraît devoir être modifié ou si, au contraire, il vous convient.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués

G. HASTON.

LE TRESORIER
GEORGES MASSON
Editeur
120, Brd St-Germain
PARIS

Paris le 27 Janvier 1959

Conventions entre Monsieur MANOURY, Editeur de la Revue
" SCIENCE et NATURE "
et la Société des Amis du Muséum National d'histoire
Naturelle et du Jardin des Plantes.

Pour codifier les usages déjà existants il est entendu
entre les parties :

- 1°/ Que le Journal SCIENCE et Nature portera en sous-titre ;
Revue de la Société des Amis du Muséum.
- 2°/ Que le prix d'abonnement pour les abonnés en France est
actuellement de 1.200 Fcs; le prix accordé aux membres
de la Société sera de 1.100 Fcs sur lequel la Société
reversera à la Revue SCIENCE et NATURE la somme de 960 Fcs
et conservera la différence pour ses peines et soins.

La Revue Science et Nature encartera quand elles pa-
raitront les feuilles d'informations de la Société des
Amis du Muséum: ces feuilles porteront la mention ;
Supplément à la Revue SCIENCE et NATURE, afin de pouvoir
bénéficier des avantages postaux dont profite cette Revue.

- 3°/ Il est bien entendu que la Revue SCIENCE et NATURE est pu-
bliée aux frais, risques et périls de son Editeur, Mr
MANOURY, et qu'en aucun cas la Société des Amis du Muséum
ne pourrait être responsable des difficultés commerciales
ou financières que pourrait éventuellement rencontrer
l'éditeur de la Revue.

Science
et
Nature

*revue publiée sous le patronage et avec le concours
du Muséum National d'Histoire Naturelle*

Paris, le 11 février 1959

Madame Tabanou
" Les Amis du Muséum " 57 rue Cuvier
PARIS V^e

Chère Madame,

Nous avons porté le prix de l'abonnement de Science et Nature à
1.400 fr à partir du 10 février 1959.

Les mêmes conditions de 20 % ^{vous} sont faites sur ce prix.

Nous vous serons reconnaissants de ne plus accepter d'abonnement
en-dessous de cette somme = c'est-à-dire que vous devez nous faire
parvenir : 1.400 - 280 fr = 1.120 fr par abonnement transmis par vos soins

Avec mon respectueux souvenir.

A. Manoury

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
ET DU
JARDIN DES PLANTES

SIÈGE SOCIAL : 57, Rue Cuvier -- Paris -- RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE TRÉSORIER

GEORGES MASSON

Éditeur

120, Bould St-Germain, Paris

PARIS, le

Conventions entre Monsieur MANCURY, Editeur de la Revue SCIENCE
et NATURE

et la Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du
Jardin des Plantes.

Pour codifier les usages déjà existants il est entendu entre les parties

- 1°/ Que le Journal SCIENCE et NATURE portera en sous-titre : Revue de la Société des Amis du Muséum.
- 2°/ Que le prix d'abonnement pour les abonnés en France est actuellement de I.200 Frs; le prix accordé aux membres de la Société sera de I.100 Frs sur lequel la Société reversera à la Revue SCIENCE et NATURE la somme de 960 Frs et conservera la différence pour ses peines et soins.

La Revue SCIENCE et NATURE encartera quand elles paraîtront les feuilles d'informations de la Société des Amis du Muséum; ces feuilles porteront la mention : Supplément à la Revue SCIENCE et NATURE, afin de pouvoir bénéficier des avantages postaux dont profite cette Revue.

- 3°/ Il est bien entendu que la Revue SCIENCE et NATURE est publiée aux frais, risques et périls de son Editeur, Mr MANCURY, et qu'en

.../

.....

aucun cas la Société des Amis du Muséum ne pourrait être responsable des difficultés commerciales financières que pourrait éventuellement rencontrer l'éditeur de la Revue.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]